

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation économique mondiale est critique. Un seul remède est possible qu'il ne faut pas se lasser de répéter : produire et économiser. — L'accord Anglo-Persan. — La vie chère et les « prix normaux ».

Il est un point sur lequel tout le monde est d'accord : la situation économique mondiale est critique. On ne vaincra les difficultés que par un travail intensif.

« Les prix sont élevés dans le monde entier, dit le ministre anglais des Transports. La cause première, c'est l'énorme destruction qui a été accomplie durant plus de quatre années. Pour se débarrasser de ce malheur accablant, il n'y a pas deux remèdes : il faut travailler. Toutes les énergies doivent s'appliquer à produire. Sans une production accrue, nous n'en finirons pas avec la vie chère... »

Même note en Amérique où M. Hoover, chef du ravitaillement, jette un cri d'alarme inquiétant.

Les forces productrices de l'Europe sont démolies dit-il. Pendant quelque temps l'hémisphère occidental, qui a conservé sa capacité de production, pourra parer au déficit européen. Mais il ne pourra longtemps soutenir cet effort. Les crédits financiers qu'il accordera disparaîtront d'eux-mêmes le jour où il apparaîtra que l'Europe ne peut compenser ce qu'elle reçoit par des envois de marchandises.

D'autre part, si ces crédits se perpétuaient, ils entraîneraient l'assourdissement économique de l'Europe à l'Amérique, c'est-à-dire, à la limite, une nouvelle guerre.

Et quelle est la solution du problème. Il n'y en a qu'une, toujours la même !

La solution, dit M. Hoover, il faut l'attendre d'une production accrue. Et le ministre Américain montre les choses sous un jour très sombre. Son avertissement est grave :

« L'Europe déborde d'agitation sociale, d'accusations lancées contre le capitalisme. Les communistes proclament que dans le processus de la production, l'individu doit être substitué à la poursuite de l'intérêt personnel. Dès qu'on a essayé semblable théorie, la production a encore diminué. Le désir des gouvernements doit être d'obtenir les matières premières, les outils et le travail que demande la production ; de faire admettre par leurs ressortissants que le maximum de travail individuel est requis. L'Europe ne possède plus les excédents de produits indispensables. Si l'on veut tenter des expériences révolutionnaires, inutile de pleurer sur la vie chère ; la vie chère n'est qu'un symptôme d'une production déficiente ; elle a une grande valeur d'enseignement.

Il faut restreindre la consommation de tout ce qui est superflu. L'abolition des restrictions, depuis l'armistice est chose navrante. Dans bien des pays, on consomme plus d'articles de luxe qu'avant la guerre.

Il faut diminuer à tout prix la circulation fiduciaire, même dût-on augmenter la dette consolidée. Sans quoi, le coût de la vie continuera de monter, les salaires baisseront et le change se fera plus averser.

Il faut qu'aucune limite ne soit fixée à la rémunération de l'effort individuel.

Il faut que cessent les mobilisations, contrôles, censures, blocus, embargos, grandes armées et marines. L'hémisphère occidental prêterait son aide par sentiment humanitaire, mais il distinguera entre les pays selon l'effort déployé par chacun d'eux pour régler ses affaires intérieures, financières et politiques, pour restreindre sa consommation de luxe, ses budgets militaires et guerriers, pour s'entendre avec ses voisins.

Si pareils conseils ne sont pas suivis, alors l'hémisphère occidental peut désespérer de sa tâche. »

Et c'est alors que tout le monde est d'accord sur le remède : travail accru, que les grèves continuent à se multiplier avec une légèreté invraisemblable.

Tous les jours, en ouvrant son journal, on apprend que dans la ville voisine telle catégorie de travailleurs a décrété l'arrêt du travail et posé un ultimatum aux employeurs pour une augmentation, généralement importante, des salaires. Cafés, hôtels, tramways, tout y passe !...
Autr-fois on parlementait, on arrivait ainsi, 99 fois sur 100, à une so-

lution équitable. Les jeunes ont changé tout cela. La grève d'abord. On verra ensuite le minimum de réclamations à formuler !...

Résultat : la vie est de plus en plus incertaine, la production diminue, elle est de beaucoup inférieure aux besoins normaux de la population, ce qui entraîne d'inévitables augmentations. Et comme les grévistes obtiennent des salaires plus élevés, ils pourront, par les offres multipliées, engager le producteur ou le petit marchand à élever encore le cours des marchandises ou des denrées.
C'est la vis sans fin !...

On compte sur les pouvoirs publics pour résoudre la question. Que peut le gouvernement en présence de la disproportion toujours plus grande entre l'offre et la demande ? Rien, ou à peu près rien ! L'Etat ne fera pas de miracles. C'est une vérité qu'il faut se résigner à accepter.
La collectivité seule réagira utilement par des économies et par le travail.
Ne nous lassons pas de le proclamer.

Un accord vient d'être signé entre l'Angleterre et la Perse qui semble favoriser à l'excès les intérêts britanniques au détriment des intérêts des autres puissances.

La grande presse signale le danger d'une pareille entente dans les circonstances actuelles.

Les Anglais ayant répudié la diplomatie secrète, l'accord doit être approuvé par l'Assemblée persane. Or cette assemblée n'est pas encore constituée.

Il faut procéder à des élections générales qui ne pourront avoir lieu qu'après le départ des troupes britanniques.

Si, ensuite, l'Assemblée élue ratifie l'accord, on se trouvera en présence d'une situation étrange. La Perse siégera dans la Société des Nations en vertu du traité de Versailles et, de ce fait, le démembrement de l'indépendance persane sera illicite. L'accord signé sera annulé par l'article 20 du pacte de la Société des Nations.

Il y a donc dans l'accord anglo-persan une cause d'inquiétude légitime pour les nations alliées.

Il est infiniment probable que la question sera portée devant la Conférence qui doit rester fidèle aux principes de M. Wilson et dont l'un prévoit le cas actuel : « Les peuples et les provinces ne doivent plus être troqués entre les gouvernements comme des troupeaux » ou comme des pions sur un échiquier.

L'Angleterre comprendra certainement que le Droit seul doit régler les problèmes soulevés par la guerre.

Le gouvernement pensait solutionner la question de la vie chère par la fixation des « prix normaux ».

Ces prix ont provoqué des déceptions nombreuses. Ce résultat était inévitable. Quelle que soit sa compétence, quelle que soit sa bonne volonté, une commission n'a pas les éléments nécessaires pour établir le prix de revient exact des denrées dont le coût varie sensiblement selon une infinité de circonstances. Elle ne peut donc établir un prix de vente qui ait le pouvoir de donner satisfaction au vendeur et à l'acheteur.

La meilleure preuve que la Commission nommée n'a pas établi un barème satisfaisant c'est que le ministre en modifie déjà la composition.

La nouvelle commission fera-t-elle mieux que l'ancienne. Souhaitons-le.

Mais il reste indubitable que le seul remède serait d'accroître la production de façon à permettre à l'offre de déborder la demande. En attendant, il semble bien qu'on n'arrivera à aucun résultat satisfaisant aussi longtemps qu'on n'ouvrira pas largement les frontières et qu'on n'améliorera pas les transports.

A. C.

Jeudi nous publierons un intéressant article de notre distingué collaborateur D.-A. F. sur « Le Guépier Hongrois ».

INFORMATIONS

Le Plébiscite de la Sarre

Le sénateur républicain Fal a déposé à la commissions sénatoriale des affaires étrangères une proposition d'amendement au traité, demandant que le plébiscite de la Sarre soit confié à une commission franco-allemande, et non à la conférence de la Ligue des Nations. M. Fal déclare qu'il serait illogique pour les Etats-Unis d'écar-

ter les autres nations des questions intérieures américaines et d'intervenir dans les questions intérieures des autres nations.

Les livraisons de charbon allemand à la France

D'après les nouvelles politiques et parlementaires, le major général Aron a été chargé de l'organisation de la réception du charbon à livrer par l'Allemagne en vertu du traité de paix. Le général Aron communique que, sur instructions venues du ministère français pour la reconstruction industrielle, il organisera à Essen, à Mannheim, à Kehl et autres localités, des offices pour la réception des livraisons de charbon allemand.

L'Allemagne ne laissera pas extraire ses nationaux par les alliés

La commission constitutionnelle de Weimar a tenu à prendre position dans la question des extraditions éventuelles à exiger par l'Entente, et a inséré dans l'article 112 de la Constitution un paragraphe ainsi conçu : « Aucun Allemand ne doit être livré à un gouvernement étranger dans un but de poursuites ou de condamnation ». On remarquera que cette disposition de la nouvelle Constitution est en opposition flagrante avec les stipulations du traité relatives au châtiment des crimes individuels.

Les commissions de contrôle sont supprimées

Les contrôles militaires postaux et télégraphiques ont cessé de fonctionner depuis le 15 août. Les lettres pour toutes les directions, ainsi que les télégrammes, sont désormais acheminés dans les mêmes conditions qu'avant la guerre. Les agents militaires et administratifs des commissions de contrôle ont été invités à rejoindre leurs corps ou poste d'attache.

M. Poincaré en Alsace-Lorraine

Le Président de la République, accompagné de Mme Poincaré, est arrivé lundi matin à huit heures à Altkirch. Le programme de la journée est très chargé. Le chef de l'Etat s'est arrêté à Mulhouse et a inauguré, à Bouzweiler, le monument élevé à la mémoire des civils fusillés le 14 août 1914 par les Allemands. On sait que M. Poincaré remettra jeudi la Croix de la Légion d'honneur à Phalsbourg et à Strasbourg. Vendredi, une cérémonie identique aura lieu à Bitch. Il doit remettre également la croix de guerre à la ville de Thann.

MM. Millerand et Poulet blessés

Nous avons reçu ce matin la dépêche suivante de Paris-Télégrammes : Deux voitures du cortège présidentiel venant de Strasbourg ont capoté près d'Altkirch. M. Millerand a été blessé et M. Poulet, commissaire du Gouvernement à Colmar a été grièvement blessé.

La chute de Petrograd est-elle prochaine ?

Le général Youdenich quitte ses fonctions politiques au comité russe pour prendre la direction des opérations militaires, et des remaniements se font dans la politique russe. Le ton des journaux russes et estoniens, le langage des membres en vue de la colonie russe deviennent plus confiants et on parle avec assurance de la prise de Petrograd avant l'hiver, sans qu'aucun fait précis puisse justifier ce changement d'humeur, sinon tous les détails qui arrivent de Russie. Chaque jour le mécontentement de la population ouvrière augmente. Les grèves qui ne devaient pas exister sous la dictature du prolétariat, sont fréquentes et les soviets continuent à exister parce qu'ils ont la force matérielle. Les articles de la presse officielle des soviets ne cachent aucune des difficultés de l'heure présente.

Les bolcheviks chassés d'Odessa

Les bolchevik ont été chassés d'Odessa par la population et seraient en train d'évacuer Kieff et toute l'Ukraine.

L'Avance de Petliura

Le général Petliura, après avoir retiré ses troupes du front polonais, a attaqué les bolcheviks et conquis le point important de Zmerinka.

Contre Trotski

Le journal russe berlinois « Golos Rossii » apprend par la Finlande qu'une conjuration militaire contre Trotski a été découverte à Moscou. Soixante personnes ont été arrêtées, dont les membres de l'état-major et du commissariat de la guerre. Un wagon qui servait au voyage de Trotski devait sauter.

La Serbie récupère ses richesses volées

La commission chargée par le gouvernement yougo-slave de rechercher les livres, manuscrits, enluminures et objets d'art, en Bulgarie, volés à la bibliothèque nationale de Belgrade par les autorités militaires bulgares, vient de terminer ses travaux. Elle a réussi à recueillir en tout six wagons de livres, manuscrits et objets divers, ce qui représente les 5/6 de ce qui avait été volé par les Bulgares à la bibliothèque nationale de Belgrade et aux collections diverses de l'Etat serbe et des particuliers.

En Bulgarie

On mande de Copenhague au « Daily Mail » que selon une dépêche de Budapest, des désordres sanglants ont eu lieu à Sofia entre des éléments radicaux et les troupes. Des manifestants se sont rendus devant le palais et ont réclamé l'abdication du roi Boris et l'établissement de la République. La troupe a dispersé la foule.

Raisouli contre les Espagnols

Un détachement espagnol, qui se portait de Seguela vers R'Gaia en tête d'un convoi de ravitaillement, est tombé dans une embuscade tendue par des contingents raisoulistes. Il a réussi à se dégager, laissant 12 morts aux mains des agresseurs. On signale de nombreux blessés, dont 4 officiers.
Au Fondack, à mi-route entre Tanger et Tétouan, Raisouli continue à organiser un vaste camp retranché qui, d'après des renseignements indigènes, possède des organisations militaires sérieuses : aductions d'eau, blockhaus, tranchées, etc.

M. Emile Combes victime d'un accident

M. Emile Combes, ancien président du Conseil, vient d'être victime d'un accident. Il revenait de Roquecourbe, son pays natal, et se rendait à Pons, où il réside, lorsque, passant à la gare de Saintes, il trébucha et tomba. On le releva ayant une jambe cassée. Le blessé fit preuve d'une grande énergie et consentit sans se plaindre à être reconduit à Pons, où des soins pressés lui ont été immédiatement donnés. M. Emile Combes est âgé de 84 ans. Il est né à Roquecourbe en 1835.

CHRONIQUE LOCALE

Après l'enquête

L'enquête sur les autobus a démontré que sur une seule ligne, celle de Labastide-Murat, les camions ont transporté 1.700 voyageurs.

Ce résultat était prévu. Privés de moyens de transports, les populations ont profité de ceux qui ont été mis à leur disposition.

L'enquête a donc démontré que le besoin de communication était urgent. Mais elle a démontré également que le service d'autobus était d'un bon rapport pour les concessionnaires.

Les transports des voyageurs et des colis sont vivés largement les entrepreneurs. A quoi bon dès lors accorder à ceux-ci une subvention départementale aussi élevée, 400 francs par kilomètre ?

Avec la subvention de l'Etat qui est de 950 francs, les entrepreneurs auront, en 2 ans, payé tout leur matériel.

Nous connaissons de nombreux entrepreneurs qui, avant la décision du Conseil Général du Lot, gagnaient de l'argent en assurant le service de transports par autobus, et cela sans un sou de subvention.

Il est bon d'être du côté du manche, près du panier à manne !

L. B.

Les aménités continuent

« Vous parlez trop de M. Coueslant... »

C'est un lecteur qui s'exprime ainsi dans une lettre au journal de M. de Monzie.

Et ce dernier de répondre aussitôt : Vous avez raison, il y a mieux à faire que de discuter de ce candidat dictateur... »

Candidat dictateur ? Il serait difficile de justifier ce qualificatif, puisque je n'ai jamais exprimé le désir d'être élu à quoi que ce soit !

Mais le Quercy prouve aussitôt qu'il a mieux à faire que de s'occuper de ma modeste personne en me consacrant 5 ou 6 nouvelles colonnes... »

On me reproche tout et davantage encore.

Mes croisades pour évangéliser (L...) Sabadel ou Concorès... deux localités où je n'ai jamais mis les pieds ;

Mes prétentions de littérature guerrière, dans une série d'articles — écrits au milieu d'un labeur écrasant puisque tous mes cadres me faisaient défaut — parus au jour le jour et inspirés seulement par la tenace volonté de reconforter un petit coin de l'arrière ;

Ma mauvaise confraternité vis à vis des imprimeurs de Cahors, alors que je ne sollicite jamais de travaux du Lot, prenant simplement ceux qu'on m'apporte ; alors qu'aux dernières adjudications j'ai dit à mes confrères : faites ce que vous voudrez, j'accepte d'avance votre décision ;

Mes campagnes passées, alors que ces campagnes furent menées à l'instigation et au profit des « habiles » qui sont aujourd'hui derrière M. de Monzie ; à la demande de ces habiles qui se rangent invariablement derrière les puissants du jour, parce qu'ils ne connaissent qu'une politique : celle des bénéficiaires personnels ;

On me déclare que j'ai accusé les ouvriers français d'avoir touché de l'argent boche. Le journal socialiste dit même que j'ai nettement visé les ouvriers et syndicats cadurciens !!! Quand cela, Seigneur !... Un article, reçu de Paris, a parlé de 80 millions venus de l'étranger. Huit jours après nous avons inséré le démenti du gouvernement. Où est l'absence de loyauté ? Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas eu des manœuvres payées par l'argent étranger. On a arrêté à Paris, lors des grèves, des agitateurs espagnols porteurs de grosses sommes dont ils n'ont pu justifier la provenance. Cela a été imprimé dans tous les journaux ; il n'y a jamais eu, à notre connaissance, de démenti. En Angleterre on a arrêté un étranger porteur de centaines de mille francs destinés à fomenter des troubles. La chose a été avouée par l'intéressé. Oui, il y a des meneurs payés qui font une sale besogne. On peut écrire cela sans accuser la classe ouvrière de toucher de l'argent boche parce que les meneurs se gardent bien de révéler le mobile qui les guide, mobile qui révélerait la conscience de l'immense majorité des travailleurs !

On prétend que je me réjouis de l'augmentation du prix du pain. Comme si un esprit sérieux pouvait vraiment croire que je me délecte à cette pensée !...

On me reproche les imprimés que j'ai, — qui ont au moins le mérite de venir de l'étranger ! — les annonces du journal — justifiées sans doute par la publicité réelle de la feuille et l'estime qu'elle inspire !... Ces reproches sont, en vérité, une trouvaille originale.

Etc., etc., etc...
J'ai donc, à point nommé, tous les défauts nécessaires à l'argumentation du journal de M. de Monzie qui constate, au surplus, que « mon offensive est ratée. »

Alors, pourquoi ces interminables colonnes de commentaires.

Où bien ce que j'ai écrit ne porte pas et on ne comprend pas cet effort pour démolir quelque chose d'inexistant ; — ou bien ma campagne a un écho et les rédacteurs du Quercy s'efforcent simplement d'en atténuer l'effet par une bordée d'invectives.

Une expérience déjà longue me permet d'accepter les injures avec une sereine philosophie !

La question n'est pas de savoir si Coueslant est pétri de défauts et s'il n'a que des défauts ; mais bien d'établir si les électeurs ont le droit d'analyser les titres des candidats aux prochaines élections.

Lénine supprime l'opposition en

bouclant ses adversaires. M. de Monzie n'est pas encore Lénine et nous entendons jouir du droit qu'a tout citoyen d'exprimer librement une opinion loyale.

Si cela gêne M. de Monzie c'est regrettable, nous n'en conserverons pas moins, ici, la prétention de rester libres et indépendants dans notre critique inspirée uniquement par l'intérêt général.

A. C.

Conclusion imprévue

Les lignes qui précèdent étaient composées lorsque nous avons appris l'élection de M. de Monzie comme Président du Conseil général.

Certes, si l'on tient compte uniquement du talent, le vote est normal. Le résultat, cependant, surprendra de nombreux républicains du Lot.

Mais M. de Monzie est élu avec le concours et les voix de MM. Loubet et Bécays qui sont les chefs d'une politique qui fut la nôtre avant la guerre.

Si les chefs du parti républicain se rangent derrière M. de Monzie, — qui aura l'appui de tous les cadres réactionnaires de Figeac, disent les gens bien informés — que peuvent faire les troupes ?...

Dès lors, à quoi aboutirait une campagne de principe ?

Nombreux sont ceux qui nous approuvent chaudement, en particulier, et qui, lorsque leur intérêt personnel est en cause, sacrifient allègrement les principes : N'est-ce pas « le moment de s'adresser au député influent qui ne peut rien refuser à l'heure actuelle » ?

Belle morale !

Mais il n'y a qu'à prendre acte de la réalité : Les principes ne comptent pas quand les intérêts personnels sont en jeu.

Soit.
On ne peut pas se battre sans apercevoir un but....

Nous attendrons, en silence, de voir clair dans la situation en souhaitant simplement que MM. Loubet et Bécays se soient engagés dans la bonne voie.

Momentanément, nous resterons dans le clan des spectateurs attristés par la comédie politique.

A. COUESLANT.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207^e dont les noms suivent :

Barrès Jean-Camille, soldat à la 18^e compagnie du 207^e rég. d'infanterie : étant sentinelle avancée, a assuré le service et la surveillance sous un violent bombardement. Tué à son poste de guetteur. A été cité.

Barrès Auguste, sergent à la 23^e compagnie du 207^e rég. d'infanterie : sous-officier de grande valeur. A entraîné sa section sur des positions difficiles, où il a su la maintenir malgré de violents bombardements. A été tué à son poste de combat, le 20 avril 1917. A été cité.

Bichou Pierre, soldat à la 19^e compagnie du 207^e rég. d'infanterie : volontaire pour défendre un barrage, s'y est fait brèvement tuer, le 11 juillet 1916. A été cité.

Dans le canal de St-Georges

Une équipe d'ouvriers est actuellement occupée à draguer le canal de St-Georges. Quand les travaux seront terminés, le bateau « l'Impassible » qui se trouve derrière le moulin, sera ramené à son ancien point d'attache pour être... renfloué.

On extirpera de ses flancs la chaudière, le moteur et on le gardera là jusqu'à ce qu'il soit placé dans le musée de la marine marchande.

Comme type de bateau qui ne peut pas naviguer, évidemment !

L. B.

Hyménées

Dimanche soir a été célébré le mariage de M. Louis Parazines, comptable à l'imprimerie du Journal du Lot avec Mlle Guiraud, fille de M. Guiraud, le sympathique adjoint technique des Ponts et chaussées.

Mardi a eu lieu le mariage de Mlle Gélys fille de l'excellent docteur, Président du Conseil d'arrondissement avec M. Peindaries, médecin aide-major, fils du dévoué docteur, maire de Montcuq.

Aux jeunes époux, nous adressons nos bien sincères vœux de bonheur.

Mutation

M. Bessières, lieutenant de réserve hors cadres, est nommé au 7^e d'infanterie.

Médailles d'honneur

La médaille d'honneur instituée en faveur des cantonniers des services de voirie départementale et communale, a été décernée aux chefs cantonniers et cantonniers du Lot ci-après désignés :

- M. Lamothe Jean-Louis, chef cantonnier voirie départementale, à Gramat.
- M. Valadié Jean-Eugène, chef cantonnier, voirie départementale, à Souillac.
- M. Delsoy Augustin, chef cantonnier, voirie départementale, à Francoulès.
- M. Tournié Jean, chef cantonnier, voirie départementale, à Maxou.
- M. Juvénal Eugène, cantonnier, voirie départementale, à Prédreignes.
- M. Verries Firmin, cantonnier, voirie départementale, à Latronquière.
- M. Lafarque Philippe, cantonnier, voirie départementale, à Cornac.
- M. Larribe Baptiste, cantonnier, voirie départementale, à Teyssieu.
- M. Lavassières François, cantonnier, voirie départementale, à Durban.
- M. Cançois Jean, cantonnier, voirie départementale, à Latouille-Lentille.
- M. Maisonhute Elie, cantonnier, voirie départementale, à Montvalent.
- M. Mérigonde Hippolyte, cantonnier, voirie départementale, à Bétaillé.
- M. Solinhac François, cantonnier, voirie départementale, à Caranac.
- M. Lagarde François, cantonnier, voirie départementale, à Martel.
- M. Gillis Alexis-Jean-Pierre, cantonnier, voirie départementale, à Bélaye.
- M. Dumond Jean-Firmin, cantonnier, voirie départementale, à Sérignac.
- M. Giraudies Jean, cantonnier, voirie départementale, à Lalbenque.
- M. Brigidou Baptiste, cantonnier, voirie départementale, à Fontaines.
- M. Lhern Baptiste, cantonnier, voirie départementale, à Capdenac.
- M. Lafarquette Jean, cantonnier, voirie départementale, à Linac.

Nos félicitations.

Conseil général du Lot

Le Conseil général du Lot s'est réuni lundi matin à 10 heures sous la présidence de M. Rey, sénateur, doyen d'âge.

Étaient présents, MM. Rey, Faurie, Fontanilles, Constant, Darquier, Dupuy, Malvy père, Talou, Laparra, Cambornac, Bécays, Laverdet, Delpon, Loubet, de Monzie, Mazières.

M. Rey prononce l'éloquent discours suivant :

Mes chers collègues, Durant les longues années causées par l'épouvantable guerre que nous venons de traverser, le Conseil Général, chaque fois qu'il se réunissait, portait sa première pensée vers les admirables armées qui défendaient, avec un courage, une abnégation dignes de tous les éloges, non seulement le sol sacré de la Patrie, mais les grands principes de Droit, de Justice et de Liberté contre la ruée des nouveaux barbares.

Grâce à l'héroïsme surhumain de ces armées, la barbarie a été vaincue ; l'ennemi a été refoulé, chassé, réduit à l'impuissance et les deux chères provinces qu'il nous avait arrachées à y a près d'un demi-siècle sont rentrées au sein de la famille française.

La paix, cette paix si longtemps attendue est enfin venue apporter un terme à ces immenses sacrifices d'hommes, à ces dévastations épouvantables dont l'histoire de l'humanité tout entière ne nous offre pas un pareil exemple.

Tout devrait donc être à la joie, nous devrions nous en féliciter et en toute tranquillité des bienfaits de la paix, et cependant la crainte pour l'avenir opprime nos esprits ; nous n'osons pas regarder l'avenir !

Comment cela se fait-il ? C'est, messieurs, qu'à l'ennemi du dehors a succédé un autre ennemi.

Cet ennemi n'est plus étranger, il est chez nous, dans notre sein et c'est de ce côté là, maintenant, que nos regards doivent se porter : l'ennemi, c'est cette vague de paresse qui a déferlé sur toutes nos populations alors qu'il fallait travailler, produire davantage pour combler le déficit énorme qui s'est produit dans le monde entier et qui est cause de cette vie chère qui soulève le mécontentement populaire ; l'ennemi, c'est ce désir immodéré de jouissance qui fait qu'on ne songe pas au lendemain, qu'on dépense plus qu'on ne gagne.

On se livre à toute espèce de gaspillage alors qu'il faudrait économiser, qu'il faudrait se restreindre pour réparer les pertes incalculables que nous avons subies. L'ennemi, c'est le bas fond de la société qui tend à monter à la surface, à tout submerger, à détruire les fondements mêmes de l'ordre social et à nous faire retourner vers la barbarie des premiers âges !

C'est par l'union, l'abnégation, l'ordre, la discipline, l'unité et l'autorité du commandement que nous avons vaincu le premier ennemi, c'est par les mêmes vertus que nous triompherons du second.

Ces vertus peuvent se condenser en une seule : le travail. Quand on travaille, on produit, on amène l'abondance, on amène la vie à bon marché ; quand on travaille, on n'a pas le temps de se livrer à tous les vices.

Le travail est le principal moralisateur, on ne se livre pas au gaspillage dont nous sommes chaque jour les témoins ; quand on travaille, on gagne sa vie, on s'enrichit, on n'a pas besoin de recourir au vol et au pillage.

C'est donc dans la voie du travail qu'il faut entrer. France, si tu ne veux pas périr, si tu veux, après la brillante victoire, ne pas sombrer dans la décomposition et l'anarchie, si tu veux continuer de marcher à la tête des nations en portant à la main le flambeau du progrès et de la civilisation, tu ne dois avoir qu'une idée, qu'un but : travailler, travailler plus que jamais. France, ô chère France, au travail !

Les paroles de M. Rey sont unanimement applaudies.

M. Rey invite le Conseil à procéder à l'élection du Président du Conseil général.

16 conseillers prennent part au vote :

M. de Monzie est élu par 11 voix, Président du Conseil général.

Cette élection faite MM. Larnaudie, Peyrichou, Couderc, entrent en séance.

49 conseillers prennent part à l'élection des vice-présidents et des secrétaires.

MM. Murat et Fontanilles sont élus vice-présidents par 13 voix.

MM. Faurie, par 15 voix, Cambornac, par 12 voix sont élus secrétaires.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 3 heures sous la présidence de M. de Monzie.

M. Rouma regrette qu'on ait procédé à l'élection du président dans la séance du matin, alors que tous les Conseillers généraux n'étaient pas encore arrivés à Cahors.

Après explications de M. Loubet, l'incident est clos.

M. de Monzie remercie ses collègues de l'avoir élu président, puis il prononce un discours dans lequel il s'étend surtout sur la situation financière de la France. Il renouvelle devant le Conseil les observations qu'il développa dans son interpellation sur la politique financière du Gouvernement.

M. Mazières donne communication des rapports des divers chefs de services départementaux. Acte est donné.

Une subvention de 2.000 francs est votée en faveur du Syndicat d'initiative du Lot.

M. Rey fait part d'un projet relatif à l'affectation de l'immeuble de l'ancien évêché qui est occupé actuellement par des services départementaux.

Il était question d'installer ces services dans la Préfecture, et de loger le Préfet dans l'ancien évêché.

Après discussion à laquelle prennent part MM. Rey, Delpon, Mazières, Larnaudie, Talou, il est décidé que l'architecte sera chargé de présenter une étude sur cette question.

Mais le Conseil est invité à voter des crédits nécessaires par l'installation de W. C. dans les locaux situés à proximité de la salle des séances du Conseil Général.

M. Talou fait observer que la mise en chantier de ces travaux a eu lieu avant que les devis aient été acceptés par le Conseil Général.

« C'est la cuvette forcée », déclare M. Dupuy.

Le projet est adopté.

M. Durquier propose le renvoi à la Commission du projet de classement d'un chemin de grande communication dans la commune de Pradines. Adopté.

M. Rey propose de voter une somme de 2.000 francs pour la confection d'une carte agronomique, industrielle et touristique du Lot. Adopté.

M. Rey propose au Conseil de prendre une décision relative à l'achat de l'immeuble occupé par la caserne de gendarmerie de Catus.

M. Larnaudie demande l'insertion dans le Bulletin administratif du Lot des notions d'ordre pratique se rattachant au paiement des allocations, pécule, etc. M. le Préfet promet de donner satisfaction.

Des vœux relatifs à la liquidation des stocks de voitures automobiles, à la répartition des prêts en faveur des commerçants, industriels démolis, etc. sont votés. Le Conseil décide de faire l'avance de ces prêts aux commerçants démolis, en attendant que l'Etat ait pris les mesures pour répartir les fonds qu'il a décidés de mettre à la disposition des intéressés.

M. le Préfet dit qu'il a eu l'intention d'organiser une banque départementale : mais il n'a pas donné suite à cette idée, estimant qu'il n'avait pas le droit de procéder à cette création.

Toutefois, si le Conseil le désire, il organisera une banque de crédit populaire, au nom de l'Assemblée départementale.

Le projet est renvoyé.

M. Delpon, au sujet de la réorganisation de la police, soutient un vœu tendant à nommer dans chaque canton un agent qui serait chargé du travail de papeterie qui incombe aux gendarmes, travail qui empêche ceux-ci de faire une surveillance effective dans les communes du canton. Adopté.

M. Couderc dit au Conseil qu'il vient de recevoir de M. Fualdès, conseiller général de l'Aveyron, un télégramme par lequel il l'informe que le Conseil général de l'Aveyron a décidé d'établir un service d'autobus de Villefranche à la limite du Lot, soit 11 kilomètres. Mais le Conseil de l'Aveyron ne donne que 200 francs d'indemnité par kilomètre à l'entrepreneur, alors que le Lot en paie 400 francs à ses entrepreneurs.

Cette question est renvoyée.

M. Larnaudie demande qu'on assure, par la distillation l'écoulement des fruits qui sont en abondance dans la région.

Au sujet des ateliers de distillation, une discussion s'engage à laquelle prennent part MM. Delpon, Bécays, Talou, Loubet, Larnaudie.

Ces conseillers demandent que ces ateliers soient plus nombreux, M. le Préfet promet de s'entendre avec l'administration des indirectes.

La séance est levée à 6 heures.

Conseil Municipal

Séance du 16 août 1919

Le conseil municipal s'est réuni samedi soir, dans la salle des séances, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Carlin, adjoint au maire.

Après avoir renvoyé aux commissions des travaux publics et des finances une demande d'achat de terrain formulée par M. Benestébe et une demande de relèvement d'indemnité par la compagnie des sapeurs-pompiers, nos érudits votent une subvention de 200 francs qui servira à l'achat d'outils pour les paysans des régions dévastées.

Une demande d'augmentation d'indemnité formulée par les instituteurs de Cahors pour la surveillance des études dans les écoles communales est renvoyée à la commission des finances.

Le traitement de M. Miquel vétérinaire, est porté à 4.000 francs et 400 francs sont accordés à la commune de Larroque-des-Ares, pour l'entretien du bac.

Le Conseil adopte à l'unanimité les conclusions du rapporteur de la commission des finances relative au budget de 1920, qui accuse un excédent de recettes de 110.788 francs 85.

Un bail de location du théâtre municipal, passé entre la municipalité et MM. Feydel et Aubran est renouvelé pour un an.

Une indemnité de vie chère de 3 francs par jour est accordée aux cantonniers des chemins vicinaux avec effet à partir du 1^{er} juillet 1919.

Le Conseil accorde un supplément de retraite de 10 francs par mois à cinq employés d'octroi retraités qui en ont fait la demande.

Le Conseil donne un avis favorable à une proposition relative à la plantation d'arbres sur les chemins de grande communication.

Les comptes administratifs des budgets supplémentaires, du collège de jeunes filles, de l'hospice, du bureau de bienfaisance et d'assistance sont approuvés.

M. le Préfet a demandé à M. le Maire son avis sur le fonctionnement des autobus.

Le Conseil répond au Préfet que : les voitures ne sont pas confortables, que les tarifs kilométriques sont trop élevés, en raison de la formidable subvention allouée aux entrepreneurs.

Cette subvention suffit largement et au-delà à payer tous les frais occasionnés par le fonctionnement des autobus.

Société d'Agriculture du Lot

Le Conservateur de la Société d'agriculture du Lot, à l'honneur de rappeler aux Sociétaires, comme à tous ceux qui s'intéressent aux questions agricoles, que l'Office commercial, installé au Siège social, 14, rue du Président Wilson, s'occupe en ce moment de grouper les demandes d'engrais de toutes sortes qui vont être achetées, par son intermédiaire au mieux des intérêts de la collectivité et distribués ensuite exclusivement à prix coûtant et au prorata des arrivées.

Il est aussi rappelé aux intéressés qu'un bureau de placement entièrement gratuit, pour la main-d'œuvre agricole (domestiques de tous sexes, métayers, mécaniciens, chauffeurs agricoles, etc., etc.) fonctionne déjà depuis des mois au siège de la Société.

Il s'occupe également de mettre en rapport les vendeurs et les acheteurs de tous produits, machines, outils, etc., etc., comme de tous renseignements concernant les engrais, cultures, plantations, fermages, achats et ventes de propriétés.

Afin de faciliter l'inventaire obligatoire du Conservateur de la Société, le Bureau prie instamment tous les détenteurs de livres ou publications diverses, d'outils, machines, instruments aratoires, etc., etc., de vouloir bien en aviser, au plus tôt, le Conservateur de la Société.

Mouvement des vins

L'Officiel publie le mouvement des vins, dans le Lot, pendant le mois de juillet 1919 :

Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 4.018 hectolitres.

Antérieures à la campagne : 73.285 hectolitres.

Total : 77.303 hectolitres.

Quantités de vins soumise au droit de circulation : 8.546 hectolitres.

Antérieures : 95.144 hectolitres.

Total : 103.690 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 2.992 hectolitres.

Marché du travail

L'Officiel publie la situation du marché du travail pendant la semaine du 4 au 9 août 1919, dans le Lot.

Nombre de placements : 9 hommes, 7 femmes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 1 femme.

Offres d'emploi non satisfaites (usinières et manoeuvres industriels) : 7 hommes, 4 femmes.

Autres travailleurs : 11 hommes, 3 femmes.

Foire du 16 août

La foire du 16 août, a été peu importante. Voici les cours :

Boeufs gras 105 à 160 fr. ; vaches grasses 100 à 110 fr., les 50 kilos : boeufs de travail, 3.000 à 4.500 fr. ; vaches, 2.500 à 4.100 fr.

Moutons gras, 1 fr. 85 ; agneaux, 1 fr. 90 le demi-kilo ; brebis d'élevage, 85 à 110 fr. la pièce.

Poules grasses, 3 fr. 50 ; poulets, 3 fr. 50 ; lapins, 1 fr. 50 ; canards, 3 fr. 50 le demi-kilo ; œufs, 4 fr., la douzaine.

Pommes de terre, 0 fr. 50 ; haricots, 0 fr. 50 ; tomates, 0 fr. 25 à 0 fr. 30 ; carottes, 0 fr. 35 ; oignons, 1 fr. 50 le kilo ; melons, 0 fr. 25 à 0 fr. 50, selon grosseur et qualité.

Teyssieu

Citation à l'ordre du jour. — M. Canet notre sympathique Maire vient de recevoir la citation suivante concernant son fils le lieutenant Canet Marie-Jean-Baptiste-Ludovic du 277^e régiment d'infanterie :

« Merveilleux chef de section, officier d'élite. Ayant donné en maints combats des marques éclatantes de son intelligence et de son héroïsme. Tombé au champ d'honneur à Mailly Réneval, le 5 avril 1919, alors qu'il entraînait ses hommes dans un irrésistible élan. Une citation antérieure. »

Au grand quartier général, le 19 juillet 1919.

Signé : PÉTAINE.

AVIS DE MESSE

Madame Veuve ROLLÉS et ses fils ont l'honneur d'informer leurs amis et connaissances qu'une messe sera célébrée le jeudi 21 Août, à 7 heures du matin, en l'Eglise St-Urcisse, pour le repos de l'âme de

Monsieur Louis ROLLÉS

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 35.

L'attaché Grec à Paris

Le colonel Ructevan, très francophile, est désigné par Athènes pour être attaché militaire grec à Paris.

Grèce et Turquie

D'Athènes : La Grèce crée un haut commissariat à Constantinople.

L'état de M. Poulet

De Colmar : L'état de santé de M. Poulet s'est légèrement amélioré.

Le traité avec l'Autriche

On signerait la semaine prochaine le traité avec l'Autriche.

Paris et le 15 Août

La moyenne des billets délivrés les 14, 15 et 16 août dans les gares du Nord, de Lyon et de l'Est a atteint 100.000, quotidiennement, par gare.

Le voyage du Goliath

On est toujours sans nouvelles du Goliath qui devrait être à Dakar depuis 60 heures.

L'accord Anglo-Persan

De Londres : L'accord Anglo-Persan sera soumis à la Ligue des Nations. Le Shah de Perse visitera prochainement l'Angleterre.

La grève en Amérique

De New-York : Le secrétaire de la nouvelle organisation des ouvriers métallurgistes américains déclare que la grève générale commencera mercredi.

La grève en Belgique

De Bruxelles : La grève des cheminots et des P.-T.-T. est reculée. La situation reste très menaçante.

L'Amérique et Koltchak

De Copenhague : L'ambassadeur américain Moris aurait envoyé à Washington un rapport défavorable sur Koltchak.

La question des Balkans

On ne croit pas que les traités avec la Bulgarie et la Hongrie soient signés avant octobre. Quant à la Turquie, impossible de rien fixer en ce moment.

La question Péruvienne

De Lima : Le Pérou aurait manifesté des intentions très belliqueuses contre le Chili.

La Suisse et la Ligue des Nations

De Zurich : Un rapport secret de la commission fédérale allemande serait opposé à l'entrée de la Suisse dans la Ligue des Nations.

AVIS AUX CHASSEURS

M. BLANC, armurier, 83, Boulevard Gambetta, Cahors, à l'honneur d'informer sa clientèle que, venant d'être démobilisé, il se tient à sa disposition pour vente et réparations d'articles de chasse.

Dépôt de citrons

1.500 caisses de citrons viennent d'arriver, marchandise extra et de conserve, à francs 30 la caisse. Expédition immédiate au reçu du montant de la commande.

Ecr. à M. COTTIADÈS, 58, rue de la Rousselle, Bordeaux.

Représentant actif, introd. aliment. demande revendeur, mais, sérieux et marqués pour la Marche. Pas de détail. Bon référé.

Ecr. Ch. VASSEUR, 3, r. de Pontgivart, Reims.

HUILES A GRAISSER

(Toutes applications)

Pour autos, demi-fluide, verte, Frs. 135 00
Pour mouvements No 1..... Frs. 128 00
Huile vaseline blanche..... Frs. 160 00
Les % kilos, Bordeaux, fûts pétroliers origine ; et toutes autres qualités à la même côte ; prompt livraison.

SEUREAU, 33, rue St-Charles, Bordeaux

Etablissements BRUEL, Fils

SOULLAC (Lot)

ATELIERS DE RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES ET MOTEURS

Sous la direction de M. JULLIA Mécanicien-spécialiste des 1^{res} maisons de construction de Paris

Réparations et mise au point de tous véhicules et moteurs. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tournage. — Réparations de carrosseries. — Garnitures de capotages. — Remise en état de magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Transports marchandises par camions automobiles. — Locations de voitures automobiles pour courses et tourisme.

Télégrammes : BRUEL, Souillac. TÉLÉPHONE : 4.

Etude de M. DERRUPÉ

NOTAIRE A SAUZET

VENTE DE MEUBLES

aux enchères

Le dimanche 31 août 1919, à une heure (heure légale) et jours suivants, au Mas de Garric, près Sauzet, M. DERRUPÉ procédera à la vente d'un important mobilier comprenant :

lits garnis, armoires lingères, buffets, tables, chaises, chaudrons ustensiles de cuisine, linge, vaisselle, etc., etc.

matériel de cave, cuves, fûts, etc. charrette à bœufs, charriots, herse, bineuse, ventilateur, etc., etc.

Le prix sera payé comptant et il sera perçu dix pour cent en sus pour frais de vente.

On pourra visiter les meubles et objets le dimanche 24 août, de une heure à 6 heures, et dans la matinée du dimanche suivant.

Faites vos achats

CONFIEZ LA PRÉPARATION

DE VOS ORDONNANCES

A LA

Grande Pharmacie

DE LA

Croix-Rouge

EN FACE LE THÉÂTRE

CAHORS

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 12

LE MARIAGE

DE

MADemoiselle GINEL

Dactylographe

Par René BAZIN

De l'Académie Française

II

LE CAHIER

« — Allons, rentre, mon enfant, trouve un prétexte, écarte-le puisqu'il le faut !

« Voyant que je me taisais, elle me proposa même de retourner seule et de dire elle-même à M. Morand :

« — C'est fini, ne reviens pas. »

« Alors seulement, je revins à moi ; je la repoussai ; elle me laissa faire. J'étais nerveuse, dès lors courageuse. Je devais être très singulière avec mes yeux brillants de larmes que je retenais ; avec ma volonté nouvelle de le quitter ; avec ma voix que j'avais peur d'entendre moi-même parce qu'elle allait nous séparer. Je ne sais pas comment j'ai eu le courage. J'ai été droit à lui, qui était debout au milieu du salon.

« — Monsieur, voici un grand chagrin pour moi, et pour vous : Madame Ginel vient de me parler... J'ignorais ce qu'elle m'a appris, je vous le jure. Elle a bien fait de me l'appren-

dre. Je ne dois pas, je ne peux pas être votre fiancée.

« — Mais que vous a-t-elle appris, Mademoiselle ? Elle ne me connaît pas. On m'a peut-être calomnié près d'elle ? Qu'elle se renseigne. Je n'ai pas à craindre, mais ne dites pas des mots comme celui-là.

« — Oh ! non, cela ne vous concerne pas.

« — Alors, comment une chose que vous ne saviez pas, et qui vous concernait, Mademoiselle, pouvait-elle avoir tant d'importance ? Vous l'ignorez ? Qu'est-ce que c'est ! Vous n'avez dit que les questions de dot n'entraient pas dans mes préoccupations ? Vous seriez sans mobilier